

Recueil de bonnes pratiques 2022

BRETAGNE DESSERTS GAVROCHE / BDG+

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DIVERSITE / DROITS DES PERSONNES

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

BDG+ collabore avec un ESAT pour le façonnage des sachets saisonniers

Parité professionnelle homme / femme

Nb de salariés 24

Nb de femmes : 12 / âge moyen 49

Nb d'Hommes : 12 / âge moyen 51

CONDITIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL

Qualité de vie au travail

Emploi et relation employé-employeur

- Conditions de travail et protection sociale
- Dialogue social
- Santé et Sécurité au travail

Conciliation de la vie professionnelle et familiale

PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Gestion et optimisation des énergies

Le siège de BDG+ est installé à Lorient dans un immeuble datant de 2011 répondant aux normes BBC avec un système de chauffage à double reflux limitant la consommation d'énergie. Le relamping n'est pas d'actualité contenu de la modernité du bâtiment qui bénéficie de baies vitrées apportant une grande luminosité.

▣ Les communs sont équipés d'éclairage par minuterie avec détection de présence, les sanitaires équipés de chasse d'eau à double flux, chaque robinetterie avec un économiseur d'eau.

Réduction, tri et recyclage des déchets

▣ Utilisation durable des ressources au siège de BDG : tri de déchets verts / papiers/ cartons selon les conteneurs

▣ Entretien des espaces verts par méthodes de "développement durable" : Les espaces verts (terrasses) sont entretenus sans produits phytosanitaires avec de la chaux vive, ou oxyde de calcium produit tout à fait naturel et respectueux de l'environnement. Ses propriétés permettent de détruire les lichens et les mousses, un antifongique naturel très efficace. Les bordures et les mauvaises herbes sont entretenues à l'aide de binette ou retirés à la main. Les terrasses ont été ornées de plantes aromatiques, faibles consommatrices d'eau.

▣ Les locaux sont entretenus par un prestataire de service utilisant des produits sanitaires écolabels

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

Prévention de la pollution avec une démarche de rationalisation des déplacements (covoiturage, plan de déplacement entreprise)

- ▣ Prise en charge à hauteur de 50% des abonnements au transport en commun pour les salariés ayant optés pour ce mode de déplacement
- ▣ Développement des conférences téléphoniques et visio-conférences (- 15 % de déplacements)
- ▣ Développement du télétravail, permettant à certain salariés l'exercice, en tout ou en partie, à distance de leur activité professionnelle

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

- ▣ Les frais administratifs d'affranchissement sont réduits de 50% par la mise en place de « Chorus ». Cette démarche de facturation dématérialisée réduit l'impact environnemental (diminution des coûts de papier, réduction frais postaux, diminution de l'empreinte carbone)
- ▣ En cas d'affranchissement, uniquement en tarification « lettre verte » dont l'acheminement n'est pas par avion d'où une empreinte carbone réduite.
- ▣ Les règlements comptables sont privilégiés par virement bancaire (>99%).
- ▣ Impression papier en recto verso et noir et blanc.
- ▣ Usage de tasse en céramique au lieu de gobelet plastique.
- ▣ Les dosettes individuelles de café ont été remplacées par une machine à café qui moule le grain avec dosage percolateur. Supprimant ainsi les déchets de capsules en plastiques.
- ▣ Le papier bulles ou les chips en mousses sont remplacés dans la mesure du possible par le recyclage des cartons fournisseurs. En effet, le calage des colis destiné aux clients / commerciaux est assuré par un pliage méthodique du carton afin d'assurer une solidité et rigidité optimales.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

- Prévention de la pollution avec une démarche de rationalisation des déplacements (covoiturage, plan de déplacement entreprise)
- ▣ Prise en charge à hauteur de 50% des abonnements au transport en commun pour les salariés ayant optés pour ce mode de déplacement
 - ▣ Développement des conférences téléphoniques et visio-conférences (- 15 % de déplacements)
 - ▣ Développement du télétravail, permettant à certain salariés l'exercice, en tout ou en partie, à distance de leur activité professionnelle

BONNES PRATIQUES DES AFFAIRES / RESPONSABILITES DES FOURNISSEURS

Politique de respect des fournisseurs

Les services de recherches et développement de nos fournisseurs orientent le développement de leurs nouveaux produits par la rationalisation des cartons d'emballage et en minimisant les emballages plastiques primaires. Le développement de « l'Eco conception » a permis par le biais de la suppression des cartons de suremballage et par une optimisation des emballages plastiques (les biscuits sont emballés dans des positions différentes, exemple l'un sur l'autre au lieu de l'un à côté de l'autre), d'obtenir des baisses de volume de respectivement -30% et -15% en une dizaine d'années chez la majorité de nos fabricants.

▣ Valorisation des déchets fournisseurs :

Les rebuts de fabrication sont majoritairement transformés pour le "pets foods"

Les produits non conforme " déclassé" selon le cahier des charges fournisseurs / clients néanmoins présentant toutes les conformités organoleptiques sont vendus aux consommateurs par lot ou en vente directe usine.